

Un masterplan pour le Palais de Justice

PATRIMOINE Un dossier complexe et coûteux

La Justice se cache dans des bâtiments remarquables, chargés d'histoire... et difficiles à gérer. Nous le pointons en mars dernier dans un dossier baptisé « La Belgique s'effrite », les investissements publics ont diminué de moitié en 25 ans et les infrastructures collectives se dégradent. Caché derrière des échafaudages depuis tellement d'années qu'on ne parvient plus à l'imaginer sans, le Palais de Justice de Bruxelles ne fait pas exception. L'occasion pour les ministres de la Justice Koen Geens et de l'Intérieur Jan Jambon de remettre le dossier au goût du jour en dégainant un masterplan sur l'avenir du bâtiment, lors d'une conférence de presse ce lundi soir.

« Nous avons élaboré un masterplan avec tous les acteurs que nous présenterons très bientôt, dans les prochaines semaines, au conseil des ministres », a confirmé Jan Jambon. « C'est la preuve que le collègue Geens et moi-même mettrons tout en œuvre, avec la Justice et la Régie des bâtiments pour lui rendre son rayonnement. Il est évident que cela coûtera de l'argent, mais on ne peut pas encore estimer combien vu la complexité du dossier », poursuit Jan Jambon. Coûteux, très certainement, puisque le Palais de Justice est un bâtiment classé.

Mais aussi complexe. Servais Verherstraeten (CD&V), qui a exercé la tutelle sur la Régie des Bâtiments de 2011 à 2014, nous le confirmait en mars : « Durant



Les échafaudages ont eux-mêmes été rénovés en 2009.

© D'ARNOEST

des décennies, la Régie n'a pas investi dans nos palais de justice, dans nos prisons, dans nos musées... Un tel arriéré, même s'il y a des progrès, cela prendra encore des années à être rattrapé ».

Reste également à savoir comment la préservation du patrimoine et les contraintes de sécurité seront combinées. « La sécurité n'est pas forcément un problème, selon des études. Il y a de bonnes options pour conserver le complexe de cellules, tout comme l'entrée séparée pour les magistrats et pour les détenus. La chaîne correctionnelle pourrait également rester. C'est très important, car c'est le cœur battant de ce palais », a estimé Koen Geens. ■

ALBM (avec b)